



Découvrez les fonctionnalités améliorées de la nouvelle plateforme BLC e-Flex

Bonjour,

Depuis notre dernière communication, nous continuons à travailler activement à la modernisation de la plateforme de transfert électronique de fonds (TEF). En attendant, nous sommes heureux de vous dévoiler quelques améliorations auxquelles vous aurez accès lors de votre migration vers la nouvelle plateforme **BLC e-Flex^{MC}**.

Un changement positif pour tous les utilisateurs

En plus de vous offrir une interface moderne ainsi qu'une navigation plus conviviale et intuitive, la nouvelle plateforme comportera certaines fonctionnalités améliorées, dont les suivantes :

1. **Accès unique à l'ensemble de vos différentes entités** – Une excellente nouvelle pour nos clients détenant plusieurs entités : votre accès unique BLC e-Flex vous permettra désormais d'accéder à l'ensemble de vos entités à partir d'un menu déroulant.
2. **Deux limites plutôt qu'une** – Dans BLC e-Flex, chaque utilisateur et administrateur aura deux limites distinctes, soit une limite d'approbation et une limite de création de transactions. Cette nouvelle fonctionnalité vous offrira un contrôle additionnel sur les utilisateurs et administrateurs, rendant les accès à votre compte BLC e-Flex encore plus sécuritaires!
3. **Possibilité d'avoir plusieurs codes émetteurs** – Vous pourrez avoir plusieurs codes émetteurs selon le compte bancaire que vous désirez utiliser et le type de transaction (débit ou crédit) que vous souhaitez faire.

Pour en savoir plus sur les codes émetteurs, nous vous invitons à consulter la [page de soutien](#) consacrée à BLC e-Flex. Vous y trouverez également de l'information détaillée sur les nouveautés et les améliorations de la plateforme BLC e-Flex. De plus, afin de faciliter la transition, certaines actions sont requises de votre part. Vous trouverez tous les détails au sujet de ces actions dans la page de soutien.

Nous sommes là pour vous accompagner

Pour obtenir plus de renseignements ou des réponses à vos questions tout au long de cette transition, vous pouvez consulter notre [FAQ](#) ou communiquer avec votre coordonnateur ou coordonnatrice, qui demeure votre premier point de contact.

Vous pouvez également nous écrire directement à l'adresse courriel suivante : blceflex@banquelaurentienne.ca.

Nous vous remercions de votre confiance envers la Banque Laurentienne.

Cordialement,

L'équipe des Services aux entreprises



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Coordonnées et avis juridique

Vous ne souhaitez pas recevoir de message électronique commercial occasionnel de la Banque Laurentienne?
[Désabonnez-vous ici](#)

Banque Laurentienne, Siège social

www.banquelaurentienne.ca

MC : Marque de commerce de la Banque Laurentienne du Canada.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message, incluant ses pièces jointes, est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et/ou privilégiés. La confidentialité demeure malgré l'envoi de ce message à une mauvaise adresse électronique, et l'expéditeur ou ses divisions ne renonce pas aux droits et obligations qui s'y rapportent. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez-nous en informer sans délai et détruire ce message et toute pièce jointe, sans en garder de copie. Toute distribution ou reproduction de ce message est interdite. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'interception de toute communication par Internet ou la transmission de virus informatiques.